



Le 9 mars 2023

HÔTEL DE VILLE
05120 L'ARGENTIERE-LA BESSÉE
Téléphone : 04.92.23.10.03
courriel : info@ville-argentiere.fr

ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL

JEUDI 16 MARS 2023 à 20 H 30

1

Le public peut participer aux séances du conseil municipal.
Il a par ailleurs la possibilité de suivre l'intégralité de cette séance en direct par Facebook Live en se connectant sur le Facebook « mairie de L'Argentière-La Bessée » à partir de 20 H 30, et de poser d'éventuelles questions par ce canal pendant la réunion. Les réponses seront données à l'issue de la séance.

I- APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 FÉVRIER 2023

II- COMPTE-RENDU DES RÉUNIONS :

20 FÉVRIER - 18 H 30 : **Commission des *Finances* élargie**

ORDRE DU JOUR :

Examen des demandes de subvention des associations

21 FÉVRIER - 11 H 00 : **Mairie**

Rencontre avec Monsieur Jean-Michel ARNAUD, Sénateur des Hautes-Alpes

22 FÉVRIER - 18 H 30 : **Commission des *Travaux***

ORDRE DU JOUR :

Définition des investissements 2023

27 FÉVRIER - 16 H 00 : **Embrun**

Conseil d'Administration des Communes Forestières des Hautes-Alpes

- 18 H 00 : **Mairie**

Assemblée Générale du syndic des copropriétaires du Coucardier

- 28 FÉVRIER** - **18 H 30 : École élémentaire de La Bessée**
Réunion du Conseil d'École
- 1^{er} MARS** - **17 H 00 : Plateforme des matériaux (ZA Les Sablonnières)**
Accueil de Madame la Sous-Préfète dans le cadre de sa visite des chantiers d'insertion portés par le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) Haute-Durance
- 2 MARS** - **17 H 00 : Conseil Municipal Jeunes et commission Jeunesse**
ORDRE DU JOUR :
- Journée de l'eau et de la forêt
- Mise en place des autres projets
- Questions diverses
- 4 MARS** - **10 H 00 : Mairie**
Rencontre avec les élus de la commune italienne jumelée d'Inverso Pinasca pour préparer les festivités à venir
- **17 H 00 : Villard Saint-Pancrace**
Assemblée Générale de l'association « Refuges Solidaires »
- 6 MARS** - **18 H 30 : Commission Affaires Sociales / Solidarité / E.S.S. / Santé/ C.C.A.S.**
ORDRE DU JOUR :
- Examen des demandes de subventions 2023 attribuées aux associations par le C.C.A.S.,
- Examen du budget en vue du Conseil d'Administration du C.C.A.S.
- 8 MARS** - **14 H 00 : Saint-Crépin**
Réunion organisée dans le cadre des Assises de l'eau et du Plan Hydraulique départemental par la Chambre d'Agriculture et ses partenaires : état des lieux de l'agriculture irriguée en Haute Durance
- 10 MARS** - **9 H 00 : Chambre d'agriculture des Hautes-Alpes**
Dans le cadre des Assises de l'eau : atelier « Hydraulique agricole »
- 11 MARS** - **17 H 30 : Foyer Culturel**
Assemblées Générales des propriétaires de l'ASA du canal de l'Ubac

- 11 MARS** - **19 H 00 : École intercommunale de musique**
Assemblée Générale de l'association « L'Écho des Glaciers »
- 13 MARS** - **16 H 30 : École du Plan d'Ergue**
Rencontre avec la directrice de l'école, la commission des Affaires scolaires, le Maire et la Directrice Générale des Services de la mairie
- **18 H 30 : Mairie**
Présentation aux membres du conseil municipal du plan d'actions d'optimisation de la gestion des déchets, à 3 et 5 ans, par Madame Alice Prud'homme et le chargé de mission « gestion des déchets » de la Communauté de Communes du Pays des Écrins.
- 14 MARS** - **18 H 00 : École maternelle du Plan d'Ergue**
Réunion du Conseil d'École
- 15 MARS** - **14 H 30 : La Roche de Rame**
Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) de la Communauté de Communes du Pays des Écrins
- **18 H 30 : Commission des Finances**
ORDRE DU JOUR :
Préparation des bases du budget 2023 : arbitrages sur le fonctionnement

III – DÉLIBÉRATIONS SOUMISES À APPROBATION :

1. Programme « 5 millions d'arbres » : conditions de participation du mécénat.
2. Actualisation du plan de financement relatif aux travaux d'économie et de réduction des fuites sur le réseau d'eau de la Bessée.
3. Demande de subvention dans le cadre du fonds vert pour la sécurisation de la falaise Saint Roch.
4. Demande de subvention au Parc National des Écrins pour l'édition 2023 du Festival du livre et de l'image de montagne.
5. Signature d'une convention pour le remboursement des charges de chauffage et d'électricité des parties communes par le syndic "Guillestre Immobilier" pour le bâtiment du Coucardier.
6. Approbation de l'état d'assiette des coupes de bois pour l'année 2024.